

## Les négociations paralysées au SEUQAM

Les négociations pour le renouvellement de la convention collective des employés de soutien expirée le 30 novembre 82 restent paralysées par suite de l'intention manifeste de l'employeur de négocier sous le statu quo. Voilà ce dont les membres du SEUQAM ont été informés par l'exécutif et le comité de négociation à l'assemblée générale du 28 septembre: «Si les professeurs de l'UQAM et d'autres universités ont pu renouveler leur contrat collectif à peu près au statu quo, nous y avons droit aussi. Il faut de plus améliorer les conditions des surnuméraires et des remplaçants ».

déclare le président du Syndicat, M. Michel Lizée.

Parmi les principaux points en litige: la sécurité d'emploi, l'évaluation des tâches, l'affichage des postes, la situation d'employés à statut précaire.

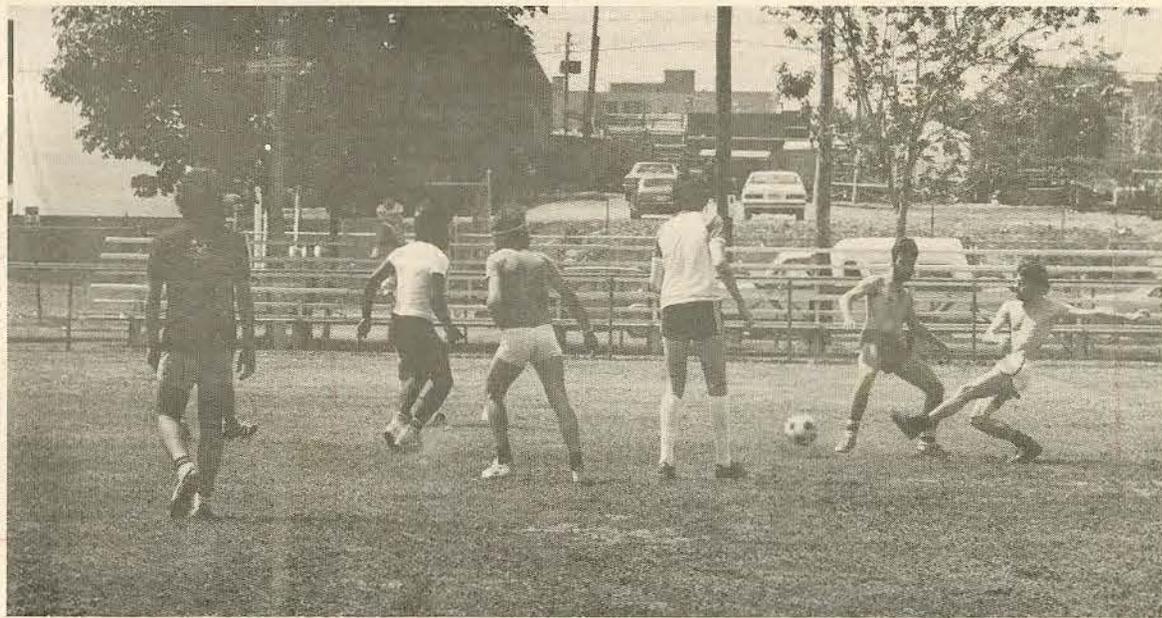
L'assemblée a d'autre part approuvé presque à l'unanimité le plan de relance de la Caisse populaire préparé par le SPUQ, le SCCUQ, le SEUQAM et la direction de l'Université.

Enfin, les syndiqué(e)s se sont prononcé(e)s en majorité pour que le congé mobile soit fixé le vendredi 10 février 1984.

C.A.

## L'UQAM se met au soccer

- Page 4



Volume X, no 2, 3 octobre 1983

Université du Québec à Montréal

# l'uqam hebdo

Automne 83

## Population étudiante: 30 181

La population étudiante, à l'UQAM, atteint cette année un chiffre record: 30,181. Une augmentation de 12% par rapport à l'automne dernier. Sans être définitives, les statistiques en date du 27 septembre, présentent un tableau assez proche de la réalité.

informatique appliquée à l'enseignement compte déjà 705 étudiants.» Les sciences de la gestion, pour leur part, composent près du tiers de la population totale (32.3%) de l'Université.

Les étudiants à temps partiel maintiennent leur avance sur ceux

Règlement des études de 1er cycle

## Attention, du nouveau!

Le Règlement des études de premier cycle fait périodiquement l'objet de modifications dont certaines ont un impact important et immédiat sur la vie étudiante. Tel est le cas de quelques changements approuvés par la commission des études au printemps dernier qui entrent en vigueur cet automne. M. Réginald Trépanier, adjoint au doyen, les résume comme suit:

- Le nombre d'abandons de cours sans remboursement et sans mention d'échec sera dorénavant limité à 20% du total des cours dans un programme donné. Soit six cours pour les étudiants inscrits à un baccalauréat et deux cours pour ceux inscrits à un certificat. Passé ce seuil, les cours abandonnés seront notés «échec».

Auparavant, les étudiants avaient droit à un nombre illimité d'abandons sans mention d'échec, en autant qu'ils respectent les délais prévus au règlement (annulation avant le 10e semaine du cours). Reste à définir les

modalités d'application des nouvelles dispositions aux anciens étudiants. Car, de rappeler M. Trépanier, celles-ci n'ont pas un caractère rétroactif, et les étudiants qui se sont prévalus des anciennes dispositions ne doivent pas être pénalisés.

- Toute la réglementation concernant les cas de plagiat, fraude et tricherie a été remaniée. L'ancien comité chargé de l'étude de ces dossiers a été aboli et remplacé par un comité de discipline. Ce dernier, contrairement à son prédécesseur qui référerait chaque cas à la commission des études, dispose d'un pouvoir décisionnel, sauf dans les rares cas d'expulsion d'étudiants. Pour l'étudiant, rien de changé: il est toujours interdit de plagier, tricher et frauder. Et son dossier est toujours confidentiel. (l'uqam-hebdo y reviendra dans un prochain numéro).

- La période prévue pour les ententes-évaluation dans les groupes-cours est passée de trois

à deux semaines. Rappelons qu'elles portent sur deux aspects du syllabus: les modalités d'évaluation et les échéances. Il s'agissait, selon M. Trépanier, de réduire la période de «flottement» des débuts de session, jugée trop longue dans certains modules.

D'autres changements mineurs valent d'être signalés. Ainsi, il est désormais explicité dans le Règlement qu'un étudiant de l'UQAM voulant changer de programme doit suivre une procédure équivalente à une demande d'admission. Et lorsque ce programme est contingenté, il doit comme les autres se soumettre au processus de sélection. En d'autres termes, il n'a pas préséance sur les candidats de l'extérieur.

Par ailleurs, lorsqu'un étudiant est exclu d'un programme suite à l'application de la sanction graduelle, il ne pourra continuer de suivre les cours de ce programme de façon détournée. A titre d'étudiant libre, par exemple...

Quant aux petits malins qui se faisaient rembourser un sixième cours pendant la période d'annulation avec remboursement — cours qu'il n'avait pas payé puisque seuls les cinq premiers sont payables, qu'ils se le tiennent pour dit: l'Université les a à l'oeil, et le remboursement ne se fera que si le seuil des cinq cours a été atteint.

Quant à la très controversée semaine de lecture, l'UQAM a jugé préférable, une fois de plus, de ne pas la réglementer, laissant à chaque groupe-cours la responsabilité de l'inscrire à son calendrier, s'il le juge bon.

Un dossier à suivre: le baccalauréat par cumul de certificats. Les instances de l'Université s'apprentent à réviser la réglementation à ce chapitre.

C.G.

Familles	Etudiants	%
arts	2350	7.8
formation des maîtres	2941	9.7
lettres	2004	6.6
sciences	4416	14.6
sciences de la gestion	9749	32.3
sciences humaines	4790	15.9
étudiants libres et propédeutique	1797	6.0
<b>Total 1er cycle</b>	<b>28 047</b>	<b>92.9</b>
<b>2e et 3e cycles</b>	<b>1945</b>	<b>6.5</b>
ententes Interuniversitaires et auditeurs	189	0.6
<b>Total</b>	<b>30 181</b>	<b>100.0%</b>

L'augmentation des effectifs étudiants est particulièrement sensible dans deux familles: sciences et sciences de la gestion. M. Richard Caestagne, statisticien au registariat, explique que la hausse en sciences est due en bonne partie, à l'ouverture de quatre certificats: «Celui en

à temps complet: ils comptent pour 55% de la population.

Et si on est intéressé à la répartition des effectifs selon le sexe, M. Caestagne nous souligne que depuis plusieurs sessions, les femmes et les hommes, à l'UQAM, sont nez à nez: 50-50. H.S.

## Nouvelles fonctions

Le conseil d'administration a procédé, le 27 septembre dernier, à la nomination de Mme Florence Junca-Adenot au poste de **vice-recteure à l'administration et aux finances** pour un mandat se terminant le 31 mai 1988. Mme Junca-Adenot assurera également l'intérim au vice-rectorat aux communications qu'elle dirigeait depuis avril 1980. Auparavant, Mme Junca-Adenot avait occupé diverses fonctions à l'UQAM dont celle de vice-doyenne à la famille des sciences de la gestion.



Madame Florence Junca-Adenot

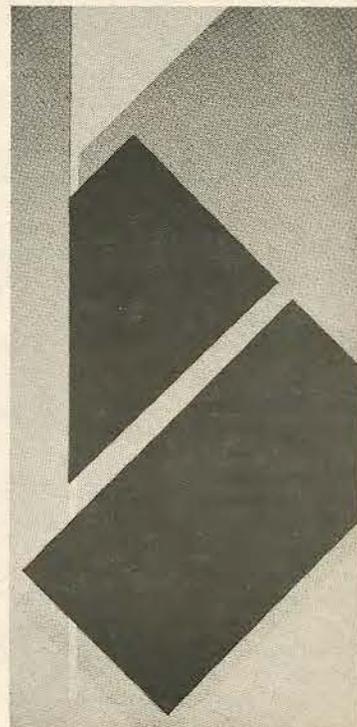
## Design: rétrospective étudiante

Jusqu'au 9 octobre, du mercredi au dimanche de midi à 18h est présentée l'exposition **design diffusion pédagogique 83** au Centre de création et de diffusion en design de l'UQAM, pavillon arts 1V, 175 avenue Président-Kennedy.

Sont exposés des projets effectués dans le cadre des programmes de trois ans en formation de design graphique et de design de l'environnement.

En design graphique, des projets en typographie, en graphisme, en photographie; des illustrations primées au concours Communication-Jeunesse ces trois dernières années, ainsi que du design à l'ordinateur. Cette partie de l'exposition s'accompagne de projections de diapositives où passent en rétrospective quelque 400 personnages—professeurs et invités—au module de design graphique.

(suite p. 4)



## Conseil d'administration

Au cours de sa réunion régulière du 23 août, le Conseil d'administration a :

- nommé M. Benoît Lauzière comme président du Conseil d'administration pour l'année 83-84, et nommé les membres du comité exécutif pour 83-84;
- nommé les membres du Comité de vérification du CA pour 83-84;
- nommé M. Marcel Belleau comme représentant de l'UQAM au comité de retraite de l'UQ;
- nommé M. Guy Gélinau (vice-recteur), au poste de vice-recteur intérimaire à l'administration et aux finances;
- approuvé les Etats financiers pour l'année 83-84;

- autorisé l'engagement de la firme «Samson, Belair et associés», comme vérificateurs comptables de l'Université pour 83-84;
- approuvé le formulaire financier 82-83;
- fixé la marge de crédit bancaire;
- désigné les personnes autorisées à signer les effets bancaires de l'Université;
- autorisé une modification au budget de fonctionnement de l'année 83-84;
- chargé le vice-recteur à l'administration et aux finances de négocier auprès d'une institution financière la prise en charge des prêts à court terme aux étudiants, suite à la fermeture

envisagée de la Caisse populaire de l'UQAM;

- rescindé sa résolution nommant M. Paul Maurice comme directeur du département de psychologie;
- modifié la «Politique administrative concernant la classification et le traitement des nouveaux professeurs et de ceux recevant actuellement un traitement différent de celui déterminé par le classement dans l'échelle»;
- accordé à «Construction Banville Inc.» le contrat d'aménagement des 3e et 6e étages et escaliers supplémentaires, au pavillon Place Dupuis;
- procédé à l'engagement de 29 professeurs.

## Commission des études

Lors de son assemblée régulière du 13 septembre, la commission des études a :

- recommandé à l'assemblée des gouverneurs l'octroi de 1027 diplômes de 1er cycle et de 24 diplômes de 2e cycle;
- remercié Mme Danielle Desbiens pour le travail accompli au sein du comité d'étude des cas de plagiat, fraude et tricherie;
- recommandé au conseil d'administration (C.A.) la nomination de M. Jacques Beaugrand au poste de directeur du département de psychologie;
- recommandé au C.A. la nomination de M. Michel Bergeron au poste de directeur intérimaire du module d'économie;
- recommandé au C.A. la nomination de M. Pierre Labelle au poste de

directeur intérimaire du module d'art dramatique;

- recommandé au C.A. le renouvellement du mandat de M. Paul-Martel Roy au poste de directeur du LABREV;
- renouvelé le mandat de Mme Suzanne Lemerise au poste de directrice intérimaire de la maîtrise en arts plastiques;
- nommé Mme Danielle Tremblay-Charbonneau au poste de directrice de la maîtrise en informatique de gestion;
- nommé Mme Francine Noël au poste de directrice de la maîtrise en art dramatique;
- nommé Mme Fernande Saint-Martin comme membre des comités d'évaluation en théâtre et danse, et en art dramatique;
- recommandé au C.A. la nomination de MM. Jean-Marie Bouchard, Jean-

Charles Chebat et Robert Dupuis comme membres professeurs du comité de discipline, ainsi que M. Maurice Poudrette comme membre professeur substitut sur ce comité;

- donné mandat au comité de discipline de lui faire des suggestions quant à la durée du mandat et au mode de nomination des membres professeurs de ce comité;
- recommandé au C.A. la modification des articles du Règlement no 2 relatifs à la procédure de nomination d'un vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et d'un doyen des études avancées et de la recherche; il s'agit d'ajouter à la liste des personnes consultées à cette occasion les directeurs de programmes d'études avancées et les directeurs de laboratoire de recherche reconnus par l'institution.

## lettres à l'Uqam

# «Les négociations du SCCUQ»

Ayant reçu un communiqué de la direction qui aurait dû s'intituler «Les négociations avec le SCCUQ», je désire vous faire part des commentaires suivants sur les objectifs de négociation de l'UQAM.

1° et 2°: on ne peut qu'être d'accord avec des objectifs d'amélioration de la qualité de l'enseignement des enseignants et enseignantes (l'UQAM n'enseigne pas) et de simplification de l'application de la concention collective. Encore faudrait-il savoir quels moyens sont mis de l'avant pour réaliser ces objectifs.

3° «L'UQAM veut maintenir l'équilibre entre les diverses instances»: et s'il s'agissait plutôt d'un déséquilibre, qui fait que 50% du corps enseignant de l'institution n'a pas son mot à dire

dans l'orientation et l'administration de celle-ci?

4° «L'UQAM enfin, dans un contexte budgétaire difficile... considère que les chargés de cours (masculins?) doivent aussi participer à l'effort collectif (de diminution des coûts)». Comme si ceux-ci et celles-ci, de par leur fonction même de main-d'oeuvre à rabais, n'y participaient pas déjà depuis les débuts de l'UQAM, à cet effort collectif ...

Décidément, les postulats de base de cette négociation laissent songeur!

René Laperrière, professeur  
département de sciences juridiques

## Comité exécutif

Lors de ses réunions régulières des 23 août et 13 septembre, le comité exécutif a :

- autorisé l'échange de professeurs entre l'UQAM et l'Ecole d'Architecture de Grenoble;
- adopté le projet de restructuration des services des immeubles et de l'équipement, et a procédé à la nomination de différents responsables;

• adopté la méthode administrative no. 21: Administration financière des projets de recherche;

• procédé à l'augmentation de salaire des cadres;

• nommé M. Eugène Prévost au poste de directeur du service de l'audiovisuel;

• désigné M. Renald Beaumier pour assumer la direction intérimaire de la bibliothèque centrale;

• adopté un projet de contrat-cadre relatif aux donations consenties à la Galerie UQAM;

• approuvé des modifications aux organigrammes des services communautaires et du décanat des études avancées et de la recherche;

• approuvé le protocole-cadre entre l'UQAM et les commissions scolaires relatif au certificat de premier cycle en informatique appliqué à l'enseignement;

• approuvé l'intégration au corps professoral de M. Denis Bertrand et son rattachement au département des sciences administratives, à titre de professeur invité.

## L'Uqam hebdo

**Editeur**  
Le service de l'information et des relations publiques.  
Université du Québec à Montréal  
Case Postale 8888, Succursale «A»  
Montréal, Qué., H3C 3P8

**Section information-publications**  
Rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin.  
Coordination: Claude Asselin, Hélène Sabourin.  
Tél: 282-6179

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.  
**Publicité:** Micheline Chartier  
Tél: 282-6179

**Photographies,** Gilles St-Pierre, Roger Bernard, service d'audiovisuel.  
**Lettres à l'Uqam**

Les lettres à l'Uqam doivent avoir au maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi à midi, précédant la date de publication, et porter la signature de leur auteur.

**Dépôt légal**  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0714-6973

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Mina E. Mina  
dans le rôle de  
Henry Chinaski  
poète du monde  
dans

HOW  
TO BE A  
GREAT WRITER

ou  
Blues, Bach, Brahms and Beer

créé d'après les oeuvres de Charles Bukowski  
avec musique et lyriques de John Roby

du 5 au 16 octobre

avant-première le 4 octobre (prix spéciaux)

Une incursion aventureuse dans l'interprétation et la musique — Un événement théâtral innovateur.  
Une création d'un comédien accompli dont le talent est indiscutable.

"on peut considérer Charles Bukowski comme un vagabond, un ivrogne ou un bagarreur... mais c'est également l'un des meilleurs écrivains américains... qu'il s'agisse de romans, de revues ou de poésie, il écrit comme un gorille sombre et belliqueux errant dans un zoo sans loi"

"une expérience émouvante et éprouvante... que vous soyez pour ou contre, elle vous fera réfléchir aux choses de la vie et à l'expérience d'un véritable survivant."

"Mina E. Mina est un acteur accompli d'un genre très spécial."

"terre-à-terre, plein de vitalité"

RÉSERVATIONS 288-3161

Les billets sont aussi disponibles à  
LIBRAIRE PARAGRAPHE  
2065 rue Mansfield, Montréal

tarifs étudiant et de groupe disponibles  
visa/mastercard acceptées y compris pour les commandes par téléphone

centaur THEATRE 453 St-Francois-Xavier  
COMPANY Vieux Montréal H2Y 2T1

Place d'Armes METRO

Au LACCI

# Les communications au service du Tiers-Monde

«Utiliser les communications en vue du développement humain afin de promouvoir la paix et les connaissances nécessaires à une vie meilleure», telle est la raison d'être du LACCI (Laboratoire en communication et coopération internationale). Celui-ci reprend ainsi à son compte une importante recommandation du Rapport Macbride, publié par la commission d'enquête de l'UNESCO sur les communications internationales.

Le LACCI est né récemment sous l'impulsion de son responsable actuel, M. Vito Minaudo, professeur au département des communications. Il résulte de la conjugaison des efforts de trois universités canadiennes en vue d'aider le Tiers-Monde; cette assistance prend la forme d'une mise en commun de leurs experts en communication et en développement international. De l'Université outre M. Minaudo. Les professeurs Claude-Yves Charon, André Jacob et René-Jean Ravault; cinq étudiants de la

maîtrise collaborent également à leurs projets. De l'Université Concordia, Mme Gail Valaskakis. De l'Université Simon Fraser (Vancouver), M. Robert Anderson. Chaque institution associe des étudiants de niveau gradué à ces travaux. Chacune contribue en outre au financement du Laboratoire.

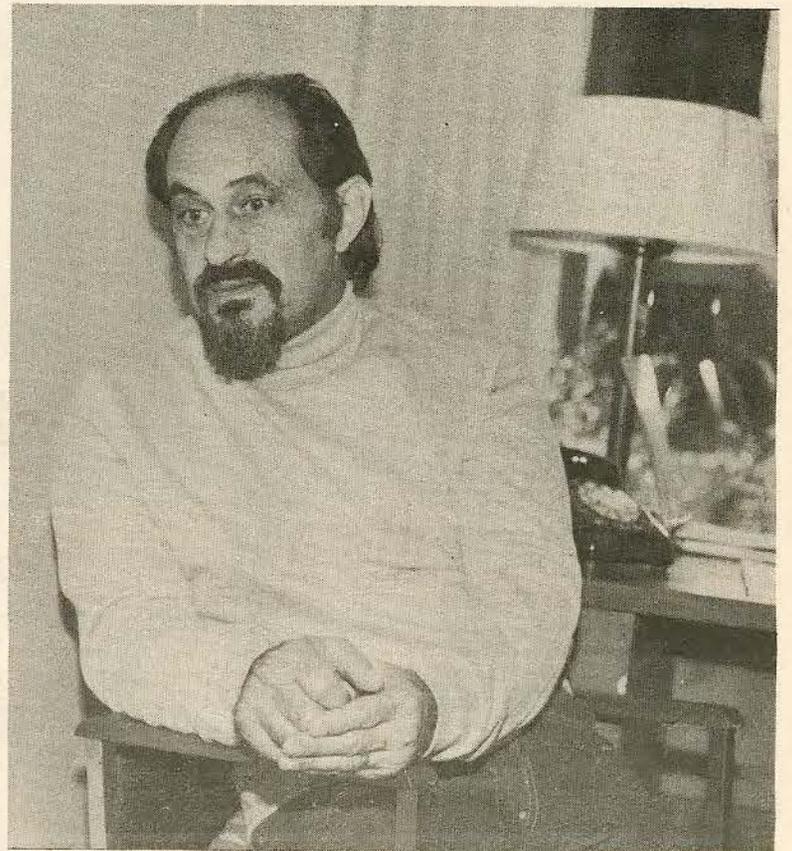
En fait, le LACCI résulte d'une réflexion inspirée d'un triple constat que résume comme suit M. Minaudo: l'importance considérable des télécommunications dans le monde moderne; l'interdépendance croissante de toutes les sociétés; et le sous-développement du Tiers-Monde, qui est non seulement un facteur de déstabilisation pour le monde actuel mais surtout, un scandale humain intolérable.

Voilà pourquoi les membres du Laboratoire ont défini, dans une perspective communicationnelle, les domaines d'intervention suivants: Economie des réseaux de communication dans l'optique du

développement; Travaux de planification et d'évaluation de projets de développement et de coopération; Analyse stratégique et critique des différents modèles opérationnels de développement nord-sud; Formation d'intervenants susceptibles de produire ou d'utiliser des biens communicationnels à des fins de développement; Analyse de la condition des femmes face aux contraintes inhérentes au sous-développement; Gestion et direction de projets spécifiques.

Quelques exemples des activités en cours au LACCI:

- participation au comité canadien formé pour coordonner les interventions prévues dans le cadre de l'année mondiale des communications;
- collaboration à la création d'une école de communication à l'Université de Guerrero au Mexique: expertise pour la confection du programme, prêt de ressources humaines pour l'enseignement de certains cours, etc.;



M. Vito Minaudo

• participation au projet de création d'un centre de formation en communication pour les Caraïbes et l'Amérique centrale; un

protocole a été signé récemment à cette fin entre deux institutions du Costa Rica et deux du Canada, dont le LACCI.

C.G.

## Françoise Dolto à l'UQAM

Mme Françoise Dolto, neuropsychiatre et psychanalyste de renommée mondiale, a inauguré la saison des conférences-débats au GIRAPE (Groupe international de recherche et d'action sur l'enfance). Elle a répondu aux questions de la vingtaine de participants, abordant des sujets aussi variés que la différence, chez l'humain, entre la sexualité et la libido; le rôle de l'école qui est, dans l'ensemble, peu à l'écoute des «dires» de l'enfant; la sublimation des pulsions et la pulsion de mort; l'expérience du miroir chez le tout-petit; le rôle moteur du désir-besoin dans l'enfance; les moeurs sexuelles des chevaux sauvages de la Camargue, chez lesquels, paraît-il, l'inceste est prohibé...



Madame Françoise Dolto

Mme Dolto est l'auteur de nombreux ouvrages dont «Le cas Dominique», «Séminaire de psychanalyse d'enfants» et «Sexualité féminine, libido, érotisme, frigidité», publié récemment chez France-Amérique. Elle est également la fondatrice de «La maison verte» à Paris, un lieu de rencontre où parents et enfants peuvent discuter de leurs problèmes.

Le GIRAPE, que dirige M. Robert Féger, a profité du premier séjour au Québec de Mme Dolto pour l'inviter à l'UQAM, avec la collaboration du département des sciences de l'éducation.

Informatique et Société

## Un cycle de conférences pour tous

Réservé pendant des années aux seuls étudiants des programmes d'informatique, le cycle de conférences «Informatique et société» est désormais ouvert au grand public. Et bien que conçus pour un auditoire d'informaticiens, d'universitaires et de professionnels, ces exposés traitent du développement de l'informatique et de ses répercussions sur la société n'ont rien de technique. M. Marc Bouisset, directeur du module d'informatique de gestion et M. Louis Martin, professeur au département de mathématiques et d'informatique, ont organisé ensemble cette activité.

Ils ont choisi volontairement des conférenciers réputés, de formation et d'horizons très divers: le 6 octobre, M. Seymour Papert, Massachusetts Institut of Technology, inventeur du langage LOGO; le 13, M. Simon Garneau, IBM Canada; le 20, M. Brian Milton, Bell Canada; le 27, M. Fernand Daoust, FTQ; le 3 novembre, M. Raymond Blais, Confédération des caisses populaires Desjardins; le 10, M. Najah Naffah, Projet bureautique KAYAK (France); le 17, M. Francis Fox, ministre des communications. Deux conférences ont été données en septembre par M. Gilbert Paquette, ministre délégué à la science et à la technologie, et M. Pierre Ducros, président de Ducros, Meilleur, Roy et Associés.

Les grands thèmes retenus pour la saison sont les suivants:

- «La synergie des technolo-



M. Marc Bouisset

gies» (télématique, bureautique, robotique, etc.); leur utilisation et l'effet de leur combinaison;

• «Les impacts des technologies sur la société» tant au plan individuel (privatique, éducation, culture) et organisationnel (cadre, professionnel, main-d'oeuvre féminine...) qu'international (place du Québec, du Canada et du Tiers-Monde dans le dossier);

• «L'information: émergence d'un nouveau paradigme»; son contrôle (centralisation des données, nouveau pouvoir politique);

la liberté (celle de l'individu, la législation); l'informaticien (éthique et sécurité).

Les conférences ont lieu les jeudis soirs, à 17h30, dans la salle Marie-Gérin-Lajoie du pavillon Jasmin. Enregistrées sur vidéo par le service de l'audiovisuel, elles seront retransmises ultérieurement par le canal 24 du câble. Le prix d'entrée: 7\$. Les étudiants et le personnel de l'Université sont toutefois admis gratuitement sur présentation d'un laissez-passer (282-3678). Ce cycle de conférences a pu être réalisé grâce aux contributions du vice-rectorat aux communications; du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, du FIR, de la Fondation de l'UQAM et d'une firme de conseillers en gestion et informatique.

M. Marc Bouisset explique pourquoi l'activité modulaire «Informatique et société» a été transformée en conférences publiques. L'occasion était belle: l'année mondiale des communications. «L'informatique arrive à l'âge adulte, constate-t-il. L'outil a été démystifié, les principaux problèmes techniques, résolus.

On en est aujourd'hui à chercher de meilleures façons de s'en servir. Par ailleurs, le baccalauréat a produit de nombreux diplômés, et nous inaugurons cet automne une maîtrise en informatique de gestion.» Le temps était donc venu de faire connaître davantage la place qu'occupe l'UQAM sur le terrain de l'informatique.

C.G.

## En philosophie

Le Séminaire Interuniversitaire de Philosophie, organisé par M. Robert Nadeau, du département de philosophie, présente pour l'année 1983-84 les conférences suivantes:

- vendredi 4 novembre, de 16h à 18h, U.deM., pavillon des sciences sociales, 3150 rue Jean-Brillant, salle 4149: **Genèse de la théorie cellulaire: conséquences épistémologiques**, par M. François Duchesneau;

- vendredi, 9 décembre, de 16h à 18h, pavillon Hubert-Aquin, porte A-2875: **Le concept d'espace est-il spécifique?** par M. Robert Nadeau;

- vendredi 27 janvier 84, de 16h à 18h, U.deM., pavillon des sciences sociales, porte 4149: **La mécanique quantique et l'observateur local**, par M. Yvon Gauthier;

- vendredi 24 février, de 16h à 18h, salle A-2875 (à confirmer): **Les relations — actions «prendre pour objet» et «représenter» dans quelques modèles systémiques**, par M. Normand Lacharité;

- vendredi 30 mars, de 16h à 18h, Mc Gill, Foundations & Philo. of Science Unit: **Le nominalisme et la référence**, M. Claude Panaccio.

# Reconnaissance d'associations étudiantes: par Québec ou par l'UQAM

«Une copie du texte de la loi 32, s'il vous plaît.» Aux bureaux du service d'animation communautaire (J-M240), cette demande est souvent formulée depuis la rentrée par des étudiants de divers modules. C'est donc dire que cette loi sur l'accréditation et le financement des associations d'étudiants, sanctionnée en juin dernier par le Parlement du Québec, suscite un intérêt certain.

Du côté des associations de l'UQAM, deux réactions. Pour sa part, l'AGEUQAM a demandé à Québec un avis sur la possibilité pour une association représentant 5 des 6 familles d'une institution (ce qui est son cas) d'être reconnue comme représentant tous les étudiants; l'association des étudiants du module de sciences comptables a fait une requête d'accréditation. Les deux groupes devraient recevoir une

réponse sous peu.

L'on sait que, de par la loi, les associations ne sont pas tenues d'obtenir leur accréditation de l'État. Elles peuvent la recevoir de leur établissement, si elles choisissent cette voie. Dans le cas où elles se plient aux conditions et procédures d'accréditation de Québec, la reconnaissance par l'institution devient de facto.

Quoi de neuf quant à la politique institutionnelle de l'UQAM en matière de reconnaissance et de financement des associations dites à vocation générale?

•L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) a déposé sa demande de reconnaissance;

•L'Association générale des étudiants stagiaires et africains de même que l'Association islamique sont en voie de terminer le processus de dépôt de leurs demandes;

•Les écologistes et pacifistes ainsi que l'Association des gays et lesbiennes ont manifesté leur intention de se prévaloir du même statut.

Pour les uns comme pour les autres, l'exigence la plus difficile à rencontrer est de faire la preuve que leur association ou groupe comptait 50 membres au moment du dépôt de leur demande, que 150 autres membres désirent s'y joindre, pour un total de 200.

•Aux six modules s'étant déjà regroupés en association générale de base, quatre autres s'y ajouteraient cette année. Toute demande en ce sens doit être déposée au plus tard le 15 octobre.

D.N.



## Le soccer quatre saisons

L'an dernier le soccer estival à l'UQAM connaissait un excellent départ sous l'impulsion dynamique du capitaine-entraîneur Armel Boutard et de l'animateur Jean-Yves Groulx. Une trentaine de joueurs évoluaient alors au Parc Laurier. La pratique régulière a duré plus de 10 semaines avec un succès tel que, le test jugé probant, le soccer a pris davantage d'ampleur. En effet, dès l'automne quatre équipes mixtes et de bon calibre ont joué chaque semaine de fin septembre à début décembre au gymnase des Fusiliers Mont-Royal. Reprise à la session d'hiver avec cette fois cinq équipes. Et l'été 83 a été fort actif au Parc Laurier grâce à l'habile direction du moniteur Ernst Santelli.

C'est dire que cette activité du service des sports attire durant l'année universitaire une soixantaine d'adeptes et une trentaine pendant la saison chaude. Près de 100 matchs ont été joués dont une sortie des équipiers de l'UQAM à Sherbrooke lors du Festival de l'ASUQ (Association sportive uni-

versitaire du Québec) en mai dernier, événement qui rassemblait les représentant(e)s de sept universités. «Mais, faut-il le préciser, le service des sports promeut le soccer dans le cadre de la ligue intra-muros. Donc, pas de formation d'élite dans un proche avenir. Nous gardons en vue le double objectif de la participation amicale et du franc jeu», commente M. Jean-Yves Groulx.

La pratique du soccer à l'UQAM est ouverte à tous et à toutes. La seule exigence, c'est une forme physique de base. A l'heure actuelle, les équipes se composent d'étudiants et d'étudiantes de divers modules. On relève la participation d'un professeur, M. Michel Volet, directeur du module d'éducation physique.

Pour le soccer comme pour les autres activités, le service des sports a entrepris la rentrée de septembre 83 à grands renforts d'information sur le campus, dont la présentation d'une mascotte.

C.A.

## L'automne à la Galerie UQAM

La session d'automne s'est ouverte à la Galerie UQAM par une grande exposition à caractère anthropologique et documentaire. Il s'agit du Surréalisme portugais, de 1934 à 1960. L'événement a pu être organisé grâce à une subvention de la Fondation Calouste Gulbenkian, de Lisbonne, ainsi qu'à l'étroite collaboration de M. Luis de Moura-Sobral, professeur en histoire de l'art à l'U de M. Jusqu'au 9 octobre.

Du 19 octobre au 6 novembre, seront exposées une soixantaine d'oeuvres de peinture, sculpture et gravure portant sur le thème de l'érotisme. Une production qui s'étend de 1970 à 1983. C'est un projet conjoint avec la banque d'oeuvres du Conseil des Arts du Canada.

Dans le cadre des expositions des professeurs qui rentrent de congé sabbatique, Giuseppe Fiore et Marie Langlois, du département d'arts plastiques, se produi-

ront à la Galerie du 16 novembre au 4 décembre.

Pour marquer le 60e anniversaire de la Fondation de l'École des Beaux-Arts, ancêtre de l'enseignement des arts à l'UQAM, la Galerie présente une anthologie historique en plusieurs étapes. Une première tranche d'oeuvre des professeurs aux Beaux-Arts couvre la période la plus ancienne, soit de 1923 à 1953. La Galerie exposera des oeuvres pour la plupart gracieusement prêtées par le Musée du Québec via les bons offices de M. Michel Champagne, conservateur de l'art moderne. Du 14 au 23 décembre et du 4 au 8 janvier.

A noter, la petite salle JR-120 est maintenant réservée presque exclusivement et de façon continue aux travaux d'étudiants et d'étudiantes d'arts plastiques, suivant un mode de fonctionnement de cogestion. Alternant des présentations de 1er cycle avec des recherches de 2e cycle.

### Design... [suite de la page 1]

En design de l'environnement, il s'agit d'exercices de formalisation bi-et tridimensionnelle, essentiellement des réalisations d'ateliers relatives à chacune des pratiques du design, savoir l'objet, le concept architectural, le design urbain.

On peut voir entre autres des projets de parcomètres, de boîtes aux lettres, de tricycle ergonomique, de lampe et de petits appareils téléphoniques, en particulier le Mutaphone, dont le prototype a été présenté au concours Braun en Allemagne. Ce

super-téléphone combine par système modulaire à plaquettes interchangeables un répondeur, un mini-ordinateur, un radio-réveil et un télé-contrôle des objets ménagers.

Des plans et des maquettes de projets domiciliaires ainsi que d'aménagement urbain complètent cette tranche d'exposition. Le design graphique occupe le hall d'entrée du pavillon, tandis que le design de l'environnement est dans la salle d'exposition du Centre, à l'étage.

C.A.

## Cherchons vendeurs ambitieux

Bon salaire par commission

Travailleront à leurs heures à temps plein| ou partiel

Pour plus d'informations

appeler

683-3810

## Amnistie Internationale à l'UQAM

# D'humbles gestes essentiels

Depuis qu'elle a mis sur pied un groupe Amnistie Internationale à l'UQAM, Louise Chauvette (du bacc. en biologie) n'a jamais cessé d'y consacrer beaucoup de son temps. La croissance du groupe est lente, dira-t-elle, mais continue; le travail, humble mais essentiel.

«Nous n'accomplissons pas d'actions de prestige, encore moins de voyages à l'étranger pour faire des recherches. Pour le prisonnier d'opinion qui nous est assigné par Amnistie Internationale, nous intervenons concrètement et rapidement par envoi de lettres aux gouvernements concernés. Ce moyen d'action déroute souvent les étudiants qui croient aux actions d'éclat ou habitués aux discours sympathisants.»

Amnistie Internationale, on le sait, est un organisme non partisan qui intervient depuis vingt ans pour la libération des prisonniers d'opinion, l'abolition de la torture et de la peine de mort. «L'impartialité, la neutralité d'Amnistie est souvent mal comprise par les étudiants qui voudraient nous voir régler tous les problèmes du monde. Certains n'acceptent pas,

par exemple, que nos interventions se fassent à l'Est autant qu'à l'Ouest. Mais nous luttons pour la répression, où qu'elle soit. La torture n'est pas plus justifiée à l'Est qu'à l'Ouest. Pour être crédible partout, Amnistie doit être neutre.»

Cette année, les 25 membres du groupe UQAM travailleront pour la libération de Apollinaire Sodjo, du Bénin, de concert avec un groupe d'Allemagne et un autre de Suède. Arrêté en 1979, lors d'une manifestation publique contre les politiques gouvernementales du

pays, Sodjo est depuis incarcéré sans procès, ni jugement, ni condamnation, dans des conditions de détention déplorables, à des kilomètres de sa famille chargée, mais pratiquement dans l'impossibilité de le faire, d'assurer sa subsistance.

Pour ceux qui veulent en savoir plus long sur les activités d'Amnistie et du groupe UQAM, Louise Chauvette et d'autres membres tiendront un kiosque sur la grande place du Jasmin du 25 au 30 octobre, Semaine internationale du prisonnier d'opinion. Le groupe, qui se réunit une fois par mois, est ouvert aux étudiants, professeurs, employés de l'UQAM de même qu'aux personnes de l'extérieur. Soulignons que le SPUQ est membre collectif d'Amnistie.

Le groupe UQAM organise un concert-bénéfice le 23 octobre à 20h à la salle The Frazer Hickson Institute (4855 Kensington). L'entrée est libre. Pour de plus amples renseignements: 282-3694 ou 468-0194 (au-dessus de la Pataterie, coin Saint-Denis / Sainte-Catherine, local 2030).



Louise Chauvette: « La torture est aussi inacceptable à l'Est qu'à l'Ouest... »

D.N.